

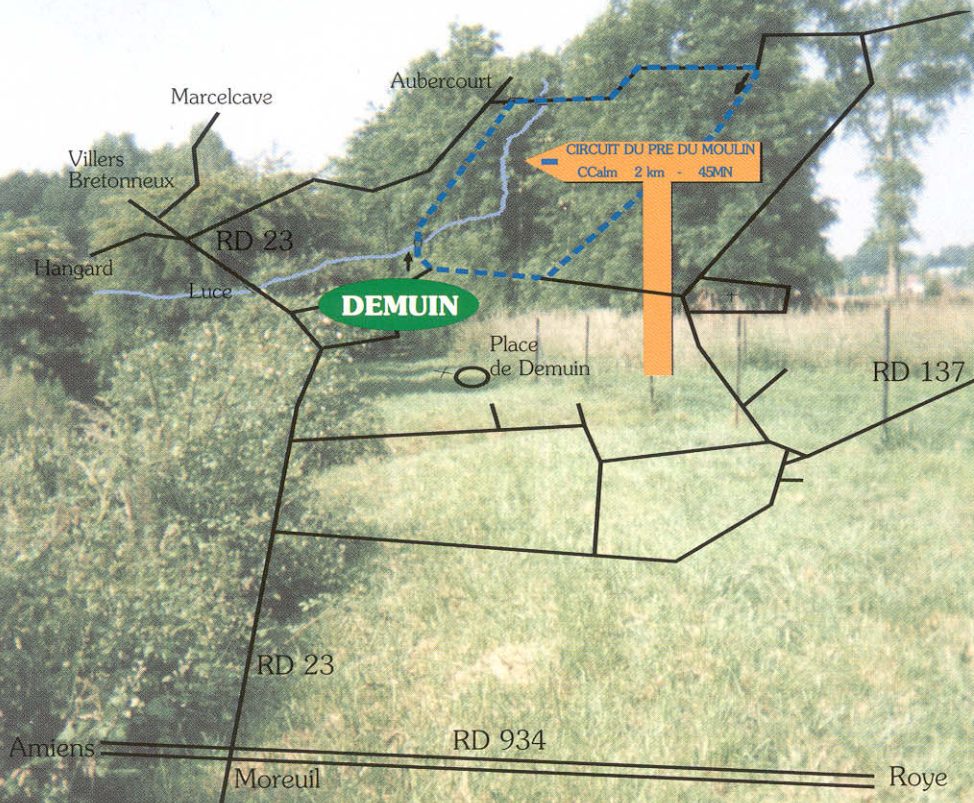


Communauté de Communes  
AVRE, LUCE et MOREUIL.

144, rue du Cardinal Mercier  
80110 MOREUIL

# Demuin

## Circuit du Pré du Moulin



Depuis la place publique où vous avez stationné votre voiture, prendre le passage piétonnier à côté de l'église. Il vous conduira vers le Monument aux morts.

- Emprunter sur la droite, la rue du Moulin.
- Après le n°14 s'engager dans le sentier, à droite.
- Suivre ce sentier, tracé en sous bois, le long de la Luce.
- Au pont d'Aubercourt, tourner à droite et suivre le chemin, en maintenant l'orientation vers la droite. Vous retrouverez le point de départ de ce sentier. Il ne vous reste plus qu'à remonter vers la place, en prenant à gauche.
- Carte IGN - 2409 Ouest - Série Bleue





# Commune : Demuin

“Connue pour sa réderie ou sa Fête Picarde, la commune de DEMUIN a misé sur la convivialité et l’environnement pour favoriser son cadre de vie.

Un plan d’occupation des sols et un remembrement simultanés ont permis, grâce à la volonté de tous, de préserver les bois et marais, de créer des sentiers de randonnée et d’organiser un développement économique autour du cheval.



**Le Maire**  
**Alain DOVERGNE**



## Vous partez en randonnée...

### ● LA RANDONNÉE EST UN EXCELLENT MOYEN POUR DÉCOUVRIR LA NATURE :

- Les plantes donnent bien des spectacles : regardez-les sans les toucher, ni les cueillir
  - Pensez au travail des agriculteurs, respectez les cultures
  - Les animaux sont toujours le plaisir des enfants : respectez leur habitat, domestique ou sauvage.
- En période de chasse ou de pêche, soyez attentifs.

### ● VOUS PASSEZ DERRIÈRE QUELQU'UN ET L'ON PASSERA APRÈS VOUS :

- Respectez la nature et le balisage
- Ne jetez rien, emportez un sac poubelle
- Tenez votre chien en laisse.

### ● N'EMPRUNTEZ PAS CES SENTIERS AVEC UN VÉHICULE À MOTEUR.

### ● ADOPTEZ UNE TENUE VESTIMENTAIRE ADAPTÉE :

- Chaussures, vêtements coupe-vent et pluie
- Pensez à emporter une bouteille d'eau.

### ● N'ALLUMEZ PAS DE FEU.

### ● AVANT DE PARTIR, VÉRIFIEZ QUE LE STATIONNEMENT DE VOTRE VÉHICULE NE GÈNÈRE PERSONNE.

### ● L'UTILISATION DE CES ITINÉRAIRES SE FAIT SOUS LA PROPRE RESPONSABILITÉ DES RANDONNEURS.

